

Lettre d'information Enfance n°10

Septembre 2017 N°10



Infos Enfance

Un décret paru le 27 juin 2017 permet aux collectivités de déléguer à la semaine de 4 jours et demi. La demande de délégation doit émaner d'une concertation de la communauté éducative formalisée par un vote en conseil d'école avant d'être soumise à la validation de l'inspecteur académique.

A Brest-Info, il n'y aura pas de changement des rythmes scolaires à la rentrée 2017. En revanche, une consultation sera organisée dès septembre pour la rentrée scolaire 2018.

Calendrier de la rentrée

Lundi 4 septembre : c'est la rentrée des classes !

ECOLE MATERNELLE ROBERT LESCOP Du 4 au 8 septembre - pour les élèves de petite section : - Accueil au Portail rue du Clos de la Cure - Les parents des élèves de petite section pourront accompagner leur enfant dans sa classe Lundi : accueil en 2 groupes (8h45 puis 9h30) Du mardi au vendredi : accueil entre 8h45 et 8h50 Du 4 au 8 septembre - pour les élèves de moyenne et grande sections : - Accueil au Portail rue Julien Copermont, entre 8h45 et 8h50 À partir du 12 septembre - pour tous les élèves - Accueil au Portail rue du Clos de la Cure, entre 8h45 et 8h50	ECOLE LES VIANONS Accueil des enfants entre 8h45 et 8h50 CP : portail habituel CE1 : portail côté collège le lycée À partir de mardi 5 : accueil de tous les enfants au portail habituel entre 8h45 et 8h50 ECOLE OLIVIER MITRA Accueil des enfants entre 8h45 et 8h50 Modalités d'accueil indiquées sur place
---	---

Mardi 5 septembre Ouverture de la halte-garderie Le bébé accueilli pour inscrire votre enfant, vous pouvez retirer un dossier en mairie puis prendre un rendez-vous avec la directrice au 02 98 84 32 38 Répète du 1200 Petits Petits, Petits, le 1200 Petits à l'issue de ce rituel pour fonctionner - indiquez vos disponibilités à la ville pour assurer des accompagnements.	Mercredi 6 septembre L'accueil de loisirs Le Sabot (accueil organisé de 10h45 à 12h00) sera ouvert. Ce moment constitue une occasion de rencontrer et d'échanger avec l'équipe d'animation, de découvrir les lieux, l'aménagement ainsi que le fonctionnement de la structure. Venez nombreux !
---	---

A noter ! L'accueil de loisirs sera fermé la semaine du 26 décembre

1

Document(s)

[Lettre d'information à l'enfance n°10](#)